



FO JUSTICE
Région GRAND EST

Le Réveil du SPS ???

Quelle surprise de découvrir ce matin un tract régional du SPS sur les congés bonifiés.

Étonnant, puisque jusqu'ici, aucune autre organisation syndicale n'avait écrit à ce sujet. À croire que, pour une fois, vous avez trouvé l'inspiration par vous-mêmes...

Et non simplement recyclé les tracts des collègues pour tenter d'exister un peu.

Concernant les bonifiés, rappelons quelques faits simples.

Il y a eu une réunion préparatoire : nous ne vous y avons **pas entendus** !

Puis un CSA : là encore, **silence total** de votre part pendant près de dix heures d'instance.

Manifestement, il vous est plus facile d'écrire après coup que de défendre une position lorsque les débats ont lieu. Et encore faudrait-il que les éléments soient compris correctement, car votre lecture relève davantage du **populisme que de l'analyse**.

De notre côté, nous préférons que les établissements puissent échanger directement avec les agents concernés, plutôt que de laisser la DAP décider seule pour tout le monde. Bien sûr, cela doit se faire dans un cadre clair, avec la possibilité d'y apporter des ajustements concrets.

L'arrivée et l'apport de nos collègues ultramarins impliquent forcément certaines adaptations, notamment pour les périodes de congés, qu'il s'agisse des vacances scolaires ou de la fin d'année. Précisons d'ailleurs que ce protocole ne s'appliquerait qu'en cas de concentration importante de demandes sur les mêmes périodes.

La DI de Paris y parvient très bien.

Pourquoi le Grand Est en serait-il incapable ?

SLPFO FO JUSTICE

323 Route de Pagny
54200 Ecrouves

Le Secrétaire Régional
A Ecrouves, le 16 Mars 2026

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!





Le Réveil du SPS ???

Il semble également utile de rappeler que nos collègues ultramarins — qu'ils viennent du Pacifique, de l'Atlantique ou des Caraïbes — n'ont pas tous les mêmes réalités ni les mêmes attentes.

Dans votre récit, le SPS explique à l'ensemble des personnels en uniforme que chaque demande devrait être validée par l'AP.

Très bien... mais concrètement, que se passera-t-il lorsque trois, quatre, voire cinq agents d'une même équipe demanderont la même période ?

Et les rappels ?

Sur le terrain, il faudra bien l'expliquer aux collègues.

Mais là, comme souvent, **vous ne serez pas présents.**

Continuez donc à publier des tracts en reprenant ceux des autres.

Continuez aussi à parler de réforme en mettant des signes « = » entre les indices 484 et 544.

Les retraités comme les collègues en activité savent parfaitement que ce n'est pas la même chose : **la fiche de paie, elle, parle d'elle-même...**

Et bien plus clairement que vos tracts.

Les élections vous font enfin sortir du bois.

Espérons simplement que ce réveil tardif ne soit pas qu'un feu de paille, et que vos extinctions de voix en instance ne se prolongent pas encore longtemps.

Syndicalement Vôtre...

